

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: C'est donc, monsieur le Président, quand même un moment de joie que de retrouver ici à la Chambre des communes, des Canadiens francophones et anglophones de toutes souches qui sont ici parce qu'ils sont canadiens, qui viennent de différentes régions et qui représentent différentes provinces. Mais ils sont ici à la Chambre parce qu'ils sont tous canadiens. Et je trouve inacceptable que le chef de l'opposition demande des degrés de pureté de notre citoyenneté. Nous sommes tous des Canadiens et tous fiers de l'être, et que le chef de l'opposition cesse de semer la zizanie sur des grandes questions nationales.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre sait fort bien que j'ai toujours parlé, dans cette Chambre et hors de cette Chambre, pour un pays uni, dans lequel nous sommes tous des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Et c'est pourquoi nous avons appuyé l'idée du premier ministre lui-même de créer un comité spécial pour étudier la résolution d'accompagnement du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. McKenna. Et je demande au premier ministre pourquoi il n'est pas prêt à dire, en son nom et au nom de tous ses ministres, la même chose que le premier ministre du Nouveau-Brunswick a dit, que pour lui, ce n'est pas un choix entre le Québec et Terre-Neuve, pour lui, il est prêt à choisir le Canada. Pourquoi le premier ministre ne peut-il pas donner, ici, la même réponse?

[Traduction]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le chef de l'opposition ne doit pas laisser planer ni entretenir le moindre doute sur mon appui et celui de tous mes collègues à un Canada uni. Il ne peut pas penser qu'il y en soit autrement.

À propos de ce que mentionne mon collègue, il est vrai que, en 1980, lorsqu'on a demandé aux Québécois: «Êtes-vous en faveur du fédéralisme ou de la souveraineté-association?», presque 50 p. 100 des personnes d'expression française de la province de Québec ont voté «oui», pour la souveraineté-association. Leur camp a perdu le référendum. L'alternative était d'abandonner à jamais les perdants, ceux dont le «oui» était un rejet du Canada, ou d'essayer de les réintégrer dans la famille canadienne accueillante et généreuse.

C'est pourquoi, après l'expérience de 1981-1982, les membres et dirigeants de tous les partis ont entrepris de négocier l'Accord du lac Meech. Il est vrai que certains de ceux qui occupent les banquettes ministérielles ont voté «oui» lors du référendum, et je suis fier de les compter parmi les membres du gouvernement du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: En 1984 et en 1988, ils se sont dit: «Nous nous sommes prononcés en faveur de la souveraineté-association, mais les circonstances ont changé et il est possible d'envisager un Canada renouvelé, un Canada meilleur. Nous, Canadiens français, qui avons voté contre le Canada, voulons faire partie d'un Canada nouveau.»

C'est pourquoi la presque totalité des députés ont appuyé l'Accord du lac Meech, parce qu'il réunifiait les Canadiens et faisait des 40 p. 100 de partisans du «oui»—mais 50 p. 100 des Québécois d'expression française—des citoyens du Canada à part entière.

C'est pourquoi l'Accord du lac Meech était une affirmation si importante d'unité. C'est pourquoi il était si important que les trois principaux partis politiques l'appuient. C'est pourquoi je sais que mon collègue se félicitera de la présence dans notre parti, et dans d'autres peut-être, de personnes qui ont pu voter différemment, dans des circonstances différentes, mais qui, aujourd'hui, font de leur mieux pour bâtir un tout nouveau Canada où ils se sentent des citoyens à part entière, afin que le renouvellement du Canada se poursuive jusque dans le XXI^e siècle.

Des voix: Bravo!

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, tous les Canadiens attendent du premier ministre qu'il leur dise que, où qu'ils vivent au Canada, ils sont tous des citoyens à part entière.

Ma question s'adresse au ministre des Finances suppléant. Le gouvernement a clos le débat sur la taxe sur les produits et services. Il a en outre entrepris une vaste campagne de promotion auprès de la population canadienne pour faire accepter la TPS avant même qu'elle ait été adoptée par le Parlement.

Le ministre des Finances suppléant avouera-t-il aux Canadiens qu'en recourant à pareille stratégie les conservateurs comptent faire adopter le projet de loi sur la TPS et mettre celle-ci en oeuvre d'ici janvier 1991, dans